



---

Présidence : Portugal

## 391ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 25 avril 2002

Ouverture : 10 h 10  
Suspension : 12 h 05  
Reprise : 12 h 15  
Clôture : 13 h 20

2. Présidence : M. J. de Lima Pimentel  
M. C. Pais

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Chef de la Mission de l'OSCE au Tadjikistan (PC.FR/15/02 Restr.), Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/283/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/289/02), Canada, Suisse, Norvège (PC.DEL/292/02), Ouzbékistan, Fédération de Russie, Turquie, Tadjikistan (PC.DEL/295/02), Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE

Chef de la Mission de l'OSCE en Moldavie (PC.FR/14/02 Restr.), Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/285/02), Suisse, Ukraine, Norvège (PC.DEL/294/02), Canada, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/290/02), Fédération de Russie, Moldavie (PC.DEL/287/02), Présidence

Point 3 de l'ordre du jour :   DECISION CONCERNANT LA CONFERENCE  
OSCE-THAÏLANDE SUR LA DIMENSION  
HUMAINE DE LA SECURITE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 471 (PC.DEC/471) concernant la Conférence OSCE-Thaïlande sur la dimension humaine de la sécurité ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Roumanie, Japon (partenaire pour la coopération)

Point 4 de l'ordre du jour :   DECISION SUR LA PROROGATION DE LA  
NOMINATION DU VERIFICATEUR EXTERIEUR

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 472 (PC.DEC/472) sur la prorogation de la nomination du vérificateur extérieur ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour :   AFFAIRES COURANTES

- a)   *Expulsion de la Fédération de Russie d'un évêque catholique romain* : Saint-Siège, Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/288/02), Pologne, Fédération de Russie, Présidence
- b)   *Situation en Biélorussie* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/293/02), Lituanie (PC.DEL/298/02), Pologne (également au nom de la République tchèque), Biélorussie (PC.DEL/291/02)
- c)   *Signature de protocoles réglant les relations entre la République fédérale de Yougoslavie et la Croatie le 23 avril 2002* : Yougoslavie (également au nom de la Croatie) (PC.DEL/296/02)
- d)   *Adhésion de la Bosnie-Herzégovine au Conseil de l'Europe* : Lituanie (PC.DEL/299/02), Canada, Albanie, Norvège, Espagne-Union européenne, Turquie, Suisse, Yougoslavie, Fédération de Russie, Bosnie-Herzégovine, Présidence
- e)   *Relations entre la Fédération de Russie et l'Estonie* : Fédération de Russie, Estonie

Point 6 de l'ordre du jour :   RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT  
EN EXERCICE

*Visite du Président en exercice au Conseil permanent le 2 mai 2002* : Présidence

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

*Rapport sur la première réunion préparatoire pour une réunion d'examen à haut niveau sur les réfugiés, les migrations et la sécurité : Secrétaire général (SEC.GAL/65/02)*

Point 8 de l'ordre du jour : INFORMATIONS SUR LES ACTIVITES DE L'OSCE SUR LE TERRAIN

*Réunion régionale des chefs de mission tenue à Bakou les 17 et 18 avril 2002 : Secrétaire général*

Point 9 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES PRINCIPAUX THEMES ET LES MODALITES D'ORGANISATION DE LA DIXIEME REUNION DU FORUM ECONOMIQUE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté, sous réserve d'une procédure d'approbation tacite expirant le vendredi 26 avril 2002 à 9 heures, la décision sur les principaux thèmes et les modalités d'organisation de la dixième Réunion du Forum économique.

Point 10 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Décision sur le budget additionnel pour la Mission de l'OSCE au Kosovo - Elections municipales de 2002 au Kosovo*

Le Président a annoncé que la décision sur le budget additionnel pour la Mission de l'OSCE au Kosovo - Elections municipales de 2002 au Kosovo, qui était soumise à une procédure d'approbation tacite, n'a fait l'objet d'aucune objection (voir la décision PC.DEC/470 dont le texte est joint en annexe au présent journal).

b) *Questions d'organisation en ce qui concerne l'examen de rapport récapitulatif sur le troisième séminaire préparatoire pour la dixième Réunion du Forum économique, tenu à Bakou les 15 et 16 avril 2002 : Présidence*

c) *Elections législatives en Irlande, le 17 mai 2002 : Irlande*

4. Prochaine séance :

Jeudi 2 mai 2002 à 10 heures, Neuer Saal